



QUALIFICATIVE
ROUTE du RHUM
DESTINATION GUADELOUPE



DESTINATION COTENTIN

AVIS DE COURSE AVENANT N° 1

Avenant n°1

à l'Avis de course de la DRHEAM CUP Destination Cotentin 2018.

Modification de l'AC 3.3.3 :

Supprimer : « Pour le Prologue et le Postlogue, la constitution de l'équipage est libre »

et **remplacer par** « Pour le Prologue et le Postlogue, la constitution de l'équipage doit être d'au moins de 2 personnes. »

Amendment 1

to Notice of Race DRHEAM CUP Destination Cotentin 2018.

Change to NOR 3.3.3 :

Delete : "For the Prologue and Closing event, the crew number is open" and **replace by** : "For the Prologue and the Closing Event, the crew number on board shall be at least of 2 people."

PARIS, le vendredi 18 mai 2018

Direction de course

Sylvie VIANT